# **Tableau explicatif: QUELS DONS POUR QUELS BESOINS?**

# IE DONNE...



#### au Denier de l'Eglise

# au diocèse de Chartres

- pour les frais fonctionnement (postes, administration, soutien aux prêtres âgés, etc...)
- =>Parce que le prêtre desservant FSSP est pris en charge à 50% par le diocèse.
- => Lors de la campagne annuelle.

#### **IMPORTANT**;

quelle qu'en soit la mesure, ce geste

- -manifeste votre soutien à la vie du diocèse;
- -permet une visibilité de la communauté de fidèles de St Aignan.



## à l'occasion d'un acte de culte

=> intégralement reversé QUÊTE => reversée à la paroisse cathédrale CATÉCHISME => reversé à la pour frais de culte; chauffage, éclairage, fournitures, participation organiste, fleurs,...

#### **SACREMENTS**

**MESSE** => 18 euros (indicatif)

**NEUVAINE**; 180 euros.

TRENTAIN GRÉGORIEN (30 messes de invitation d'un prédicateur pour le suite célébrées pour un défunt); 570 euros.

= en espèce ou chèque au célébrant enveloppes à disposition à l'entrée de l'église.

**BAPTÊME** => 50 euros (indicatif) à répartir ... entre Fraternité st Pierre et paroisse cathédrale).

MARIAGE => 250 euros (casuel ou offrande fixée) à la paroisse Cathédrale.

ENTERREMENT => 200 euros (casuel ou offrande fixée) à la paroisse Cathédrale.

EXTRÊME ONCTION / SACREMENT **DES MALADES** => offrande libre à la Fraternité St Pierre)



# pour 1 autre proposition

paroisse cathédrale (entretien des locaux, chauffage, éclairage).

#### **PROJETS PONCTUELS**;

selon indications:

achat de tenues de servants d'autel, Carême,

sortie des servants,

apéro parvis, diverses occasions,

SOUTIEN AU DISTRICT DE FRANCE DE LA FRATERNITE ST PIERRE

SOUTIEN AU SEMINAIRE ST PIERRE (pour vos prêtres de demain!)



## pour aider la Fraternité st Pierre

Voir le coupon d'offrande de l'Avent.

Soutien libre à la discrétion de chacun.

Virement possible (régulier ou ponctuel). Voir onglet en ligne « soutenir la FSSP Chartres », sur le site fssp-chartres.org

# OFFRANDE de l'AVENT

Je veux soutenir la Fraternité Saint Pierre

au diocèse de Chartres Chers fidèles,

L'Eglise Catholique ne reçoit aucune subvention de l'Etat. Il en va de même pour la Fraternité Saint Pierre.

L'apostolat confié à la Fraternité St Pierre est partiellement soutenu par le diocèse ou la paroisse (« mi-temps »).

Certains frais de logement et fonctionnement restent à notre charge, et augmentent cette année (eau, gaz, électricité, assurances, taxes, traitement mensuel et couverture sociale du prêtre). Nous visons « l'autonomie financière » de l'apostolat FSSP à Chartres.

Je vous invite à une offrande juste. Il ne s'agit pas forcément de DONNER PLUS, mais de RÉPARTIR votre don financier entre différentes entités de l'Eglise; diocèse, paroisse, Fraternité St Pierre.

La Fraternité Saint Pierre est habilitée à recevoir les dons et legs, avec les déductions fiscales correspondantes.

Je sais que les bonnes causes à soutenir sont nombreuses, et les finances mises à mal dans la période présente.

Je vous remercie de votre générosité et vous encourage à soutenir là où vous recevez les biens spirituels. Votre don, même modeste, nous permet de continuer de nous dévouer au service des âmes!

IMPORTANT: les déductions fiscales sont maintenues, avec le système de prélèvement à la source. Anticipez votre don et votre demande de reçu avant le 31 décembre 2022, s'il vous plait.

# Offrande de l'Avent

Soutenez l'apostolat et la vie de la Fraternité Saint-Pierre au diocèse de Chartres

Don en ligne directement sur le site ; fssp-chartres.org (onglet « soutenir la FSSP Chartres ») Ou don manuel :

Je, soussigne(e), (prenom et nom
domicilié(e)
donne à la <b>Fraternité Saint-Pierre</b>
la somme de€. <i>(chèque à l'ordre de FSSP-Chartres)</i>
le souhaite un recu fiscal (impôt sur le revenu 66%

Je souhaite un reçu fiscal (impôt sur le revenu, 66% du don, ou sur les sociétés, 60% du don) :

O Oui O Non

(Pour un reçu fiscal au titre de l'IFI – 75% du donlibellez votre chèque à *Fondation des monastères*)

Merci de glisser le coupon accompagné du don dans la boîte « Offrande de l'Avent » ou de l'envoyer à l'adresse suivante : FSSP-Chartres, 21 rue de la Couronne, 28000 Chartres..